

# BULLETIN D'ADHÉSION

## A LA NOUVELLE RÔTISSERIE



LE COLLECTIF OU L'ASSOCIATION DÉNOMMÉ(E):

-----

-----

REPRÉSENTÉ(E) PAR :

-----

Merci d'indiquer la personne à contacter en priorité pour la gestion du quotidien de LNR, contacts plus courants.

**Merci de renseigner** : Numéro de téléphone du/de la/des représentant(e) de l'association ou du collectif (personne référente + éventuellement personne à contacter qui fera le lien avec tous les membres pour l'organisation)

- 
- 
- 

**Merci de renseigner** : Mail(s) de réception(s) des informations administratives qui sera inscrit au mailing d'info aux adhérents (convocation aux AG, dates des réunions d'administration et commission, CR, lettre infos et autres informations ponctuelles) –

- 
- 
- 

**Merci de renseigner** : Nom, adresse de réception du courrier de l'association, du collectif ou le cas échéant de leur représentant(e) pour le recevoir :

- 

Merci d'indiquer sur quoi repose l'objet de l'association ou du collectif en deux mots et d'envoyer un texte plus approfondi qui vous décrit à [lanouvellerotisserie@riseup.net](mailto:lanouvellerotisserie@riseup.net) . La partie de ce texte que vous choisirez sera publiée dans le site web [www.lanouvellerotisserie.org](http://www.lanouvellerotisserie.org)

Déclare vouloir adhérer à l'association La Nouvelle Rôtisserie en qualité de membre : ACTIF – Si autre veuillez préciser :

À ce titre, l'association ou le collectif déclare, par son ou ses représentant(E)s, avoir lu et adhérer aux statuts, à la charte et au règlement intérieur de La Nouvelle Rôtisserie qui ont été remis en mains propres ou téléchargés sur le site de l'association (lanouvellerotisserie.org).

Le collectif ou l'association adhérent(E) à la possibilité de nommer plusieurs représentant(E)s sur ce bulletin d'adhésion ou de déléguer une ou plusieurs personnes de son choix pour participer aux diverses réunions, assemblées générales, ou autres moments de vie de La Nouvelle Rôtisserie.

Le collectif ou l'association adhérente a la possibilité de changer à souhait, au cours de l'année, le ou les représentant(E)s nommé(E)s sur le bulletin d'adhésion. Il devra, pour ce faire, renvoyer un bulletin d'adhésion (déclaration des référents) au siège social de La Nouvelle Rôtisserie (ou par mail), en nommant un(E) nouveau ou nouvelle représentant(E). Le dernier bulletin reçu fera office de représentation légale jusqu'à terme échu de l'adhésion, laquelle devra être renouvelée annuellement.

L'association ou le collectif déclare, par son ou ses représentant(E)s nommé(E)s sur ce bulletin d'adhésion, avoir pris bonne note des engagements qui incombent aux membres adhérent(E)s, notamment ceux relatifs à la participation et au principe de :« un collectif » ou « une association membre » = une voix dans les instances décisionnaires (AG et CA éventuellement)

L'association ou le collectif membre s'engage, par son ou ses représentant(E)s à s'acquitter de la cotisation votée annuellement et due au plus tard le jour de l'assemblée générale annuelle.

Dans l'éventualité de sa participation au Conseil d'Administration, le ou la représentant(E) du collectif ou de l'association est celui ou celle déclaré(E) par l'association ou le collectif adhérent(E) et inscrit(E) sur les documents officiels transmis. Si aucune présence n'est possible, il pourra donner pouvoir écrit (exemplaire disponible sur demande ou téléchargeable sur le site de l'association) à un(E) autre membre du Conseil d'Administration afin d'être représenté(E) lors des décisions ou dans l'éventualité d'un vote. (Chaque association ou collectif ne représentera qu'une voix au CA, même en présence de plusieurs membres dans l'instance).

S'il y a démission d'un(E) ou des représentant(E)s du collectif ou de l'association des instances de La Nouvelle Rôtisserie ou s'il y a exclusion pour motif prévu dans les statuts, le collectif ou l'association adhérent(E) perd son statut de membre adhérent(E). Le collectif ou l'association pourra refaire une demande et renvoyer le bulletin d'adhésion avec un(E) nouveau ou nouvelle représentant(E)

Date d'adhésion : \_\_\_\_\_

Durée de l'adhésion jusqu'au 31 décembre de l'année en cours (paiement de la cotisation au plus tard au jour de l'AG de l'année d'adhésion +1)

Montant de l'adhésion demandé de **20 euros** (vingt euros) au titre de l'année **2017**

Une fois l'adhésion acquittée, le mandant recevra un reçu par mail ou courrier à l'adresse indiquée

Fait à \_\_\_\_\_ le ..... / ..... / .....

Pour le Conseil d'administration de LNR

**Nom et Signature**

(Précédé de la mention 'lu et approuvé')

L'adhérent(E)

